

paléstine

BULLETIN DE L'ASSOCIATION BELGO-PALESTINIENNE / WALLONIE-BRUXELLES



Gaza

DE LA PRISON AU CHARNIER

SOMMAIRE

LA GUERRE FINALE D'ISRAËL ? 04

LE MARTYRE D'UNE POPULATION ENTIÈRE 18

LE PROCÈS DE LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE 26

LE MONDE EN CRISE D'HUMANITÉ 36

Bilan provisoire

DE L'AGRESSION ISRAËLIENNE

Du 7 octobre au 14 décembre 2023



18 608 tués dont
8 000 enfants / **6 200** femmes



50 594 blessés dont
+ 75 % d'enfants et de femmes



7 760 disparus sous
les décombres
+ 4 700 rapports concernant
des enfants et des femmes



296 tués
dans le staff médical



57 ambulances
détruites



26 hôpitaux à l'arrêt



306 000 habitations
détruites
60 % des habitations de Gaza



275 écoles détruites



86 journalistes
tués par l'armée israélienne



1,9 millions de déplacés
80 % des Palestiniens de Gaza

Derrière ces chiffres, partiels et qui enflent de jour en jour, se cachent des noms, des visages, des parcours de vie inachevés. Nous leur dédions ce numéro.

▶▶▶▶▶▶▶▶ **Palestine n°98** ▶ **Comité de rédaction** Marianne Blume, Ouardia Derriche, Zoé Dubois, Nadia Farkh, Pierre Galand, Nathalie Janne d'Othée, Gabrielle Lefèvre et Gregory Mauzé | **Ont contribué** Elena Aoun, Fathi Nimer, Ayed Abu Eqtaish, Thierry Bingen et Houssam Al Madhoun | **Relecture** Ouardia Derriche | **Graphisme** Dominique Hambye | **Couverture** Bombardement israélien sur le quartier de Rimal, au cœur de la ville de Gaza. © AP

Association belgo-palestinienne Wallonie-Bruxelles asbl

Siège social : rue des Palais 154 à 1030 Bruxelles | Tél. 02 223 0756 | info@abp-wb.be | www.association-belgo-palestinienne.be | IBAN BE35 5230 8083 6037 |

Tout don de plus de 40 euros vous donne droit à une attestation qui vous vaudra une réduction d'impôt de 45% du montant de votre don | Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

/
De la fumée s'élève après des
frappes aériennes israéliennes
dans plusieurs endroits de la
bande de Gaza, le 9 octobre 2023.
© Atia Mohammed



ISRAËL CONSIDÈRE QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE A LE DEVOIR D'AIDER LES RÉFUGIÉS QU'IL S'ACHARNE À CRÉER.

disent : « Il suffirait qu'un très petit nombre de pays dans le monde se partagent la responsabilité d'accueillir les habitants de Gaza. Même si chaque pays n'accueillait que 10 000 personnes, cela contribuerait à atténuer la crise » et plus loin, « La communauté internationale a l'obligation morale – et la possibilité – de faire preuve de compassion, d'aider les habitants de Gaza à s'orienter vers un avenir plus prospère et de travailler ensemble pour apporter la paix et une plus grande stabilité au Moyen-Orient. » Ben Barak, qui est aussi un ancien directeur adjoint du Mossad, a voulu préciser que les départs seraient volontaires mais qu'il fallait pour cela donner la possibilité de partir et avoir un endroit où être accueilli. À son avis, cette vision est l'inverse d'un transfert : « Qui sommes-nous pour décider qu'ils n'ont pas le droit d'émigrer ? »

> Il faut que la communauté internationale s'occupe de la réinstallation des Gazaouis hors de Gaza. La ministre israélienne du Renseignement, Gila Gamliel, a demandé à la communauté internationale de « promouvoir la réinstallation volontaire » des Palestiniens hors de la bande de Gaza, « plutôt que d'envoyer de l'argent pour reconstruire. » (19/11).

Comme on peut le constater, Israël considère que la communauté internationale a le devoir d'aider les réfugiés qu'elle s'acharne à créer. Quant à l'Égypte, elle n'a qu'à se plier à ses ordres.

DU TRANSFERT PUR ET SIMPLE À L'ÉMIGRATION FORCÉE

Comme le montrent ces quelques déclarations officielles, l'idée d'un transfert de la population en Égypte fait partie des objectifs – réalisables ou non – d'Israël. L'idée d'un « Grand Gaza » en Égypte n'est d'ailleurs pas nouvelle, comme l'écrit Jonathan Cook²; elle remonte à 2007 et avait l'aval des autorités américaines. Néanmoins, malgré les pressions sur l'Égypte, celle-ci refuse l'option, officiellement pour défendre la cause palestinienne, officieusement parce qu'elle n'a pas envie d'avoir la responsabilité de cette population et d'éventuels mouvements de résistance. Le président des États-Unis Joe Biden, quant à lui, s'est dit opposé au transfert de population (lire encadré). Reste une autre solution : rendre la bande de Gaza encore plus invivable qu'elle ne l'était et ainsi pousser les Gazaouis à émigrer « de leur propre gré ». Avec le système de communications, le système éducatif, le système de santé, le système de gouvernance, les services publics et l'économie dévastés, avec plus de 60 % des habitations détruites, il est clair que beaucoup prendront le chemin de l'exil, contraints par la réalité d'un avenir impossible. Dans cette optique, les bombardements aveugles trouvent leur logique. Les officiels israéliens ne s'en cachent d'ailleurs pas. Giora Eiland, ancien chef du Conseil national de sécurité israélien, a ainsi écrit dans le journal israélien Yedioth Ahronoth : « L'État d'Israël n'a pas d'autre choix que de transformer Gaza en un lieu où il est temporairement ou définitivement impossible de vivre. Créer une grave crise humanitaire à Gaza est un moyen nécessaire pour atteindre cet objectif... Gaza deviendra un endroit où aucun être humain ne peut exister. »

Turquie

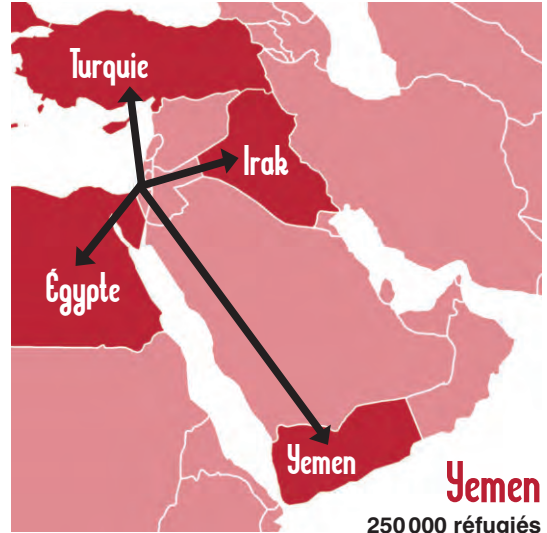
500 000 réfugiés
(0,6% de la population)

Égypte

un million de réfugiés
(0,9% de la population)

Irak

250 000 réfugiés
(0,6% de la population)



Yemen

250 000 réfugiés
(0,75% de la population)

UN PLAN SECRET DE NETANYAHOU DÉVOILÉ

D'après *Israel Hayom*, Netanyahu a demandé à l'un de ses plus proches collaborateurs, Ron Dermer, son ministre de la Planification stratégique, d'explorer les moyens de «réduire» la population de Gaza. Il veut un plan pour le «jour d'après» à Gaza et, si nécessaire, un plan qui «permette une fuite massive [des Palestiniens] vers les pays européens et africains.» Il ne s'agit pas, selon le rapport, d'un transfert mais d'une «libération de l'étau des frontières de Gaza».

Bien que les points de passage vers Israël restent fermés, il existe d'autres options et Rafah est l'une d'entre elles, malgré l'opposition de l'Égypte. Mais à moins que l'Égypte ne commence à tirer sur les Palestiniens qui traversent le pays, la «résistance déterminée» du Caire peut être surmontée, ajoute le rapport. La mer sera également ouverte aux Gazaouis et Israël autorisera les vols de masse vers les pays européens et l'Afrique.

Malgré les témoignages des Gazaouis qui disent qu'ils ne quitteront pas Gaza et qu'ils ne laisseront pas la *Nakba* de Gaza se produire, malgré la résistance courageuse de la population, il semble bien que, devant l'étendue des destructions, conscients de ne pas avoir d'alliés puissants, ceux des Gazaouis qui le pourront s'exileront effectivement, contraints et forcés. Par leur soutien inconditionnel à Israël, les États-Unis et l'UE sont complices de ce crime contre l'humanité. Un crime qui constitue un des aspects du génocide.

1/ Pour une analyse historique du regard israélien sur la bande de Gaza, lire M. Blume, «Gaza vue d'Israël», Palestine n°76, 2^e trim. 2018

2/ "Israel's long-held plan to drive Gaza's people into Sinai is now within reach", jonathan-cook.net, 27 octobre 2023

Plan de répartition



Si Joe Biden se déclare contre l'expulsion des Palestiniens de la bande de Gaza, les avis divergent au Congrès. Pour preuve, cette proposition accompagnée d'une carte où sont désignés les pays qui devraient recevoir les «réfugiés» de Gaza avec le montant de l'aide américaine qu'ils reçoivent. D'après la proposition, cette aide serait conditionnée à leur volonté d'accueillir lesdits «réfugiés». Le plan va même jusqu'à prévoir le nombre de résidents de Gaza que chacun de ces pays accueillera : un million pour l'Égypte (soit 0,9% de la population de ce pays), un demi-million pour la Turquie (0,6% de la population turque), 250 000 pour l'Irak (0,6% de la population irakienne) et 250 000 autres pour le Yémen (0,75% de la population totale actuelle de ce pays). Les arguments sont un copié/collé des arguments «humanitaires» israéliens : libérer la population de Gaza de l'oppression tyrannique du Hamas et lui permettre de vivre à l'abri de la guerre et des effusions de sang (sic).



/
Corps de Palestiniens tués
par les frappes et les tirs israéliens
enterrés dans une fosse
commune à Khan Younes,
dans le sud de la bande
de Gaza, le
22 novembre 2023
© Mohammed
Salem



L'OBLIGATION DE PRÉVENIR LE CRIME DE GÉNOCIDE NE DÉPEND PAS DE SA SURVENANCE MAIS DE SA SEULE POTENTIALITÉ. LES FAITS MONTRENT QU'UN TEL RISQUE EXISTE BEL ET BIEN.

génocide et est extrêmement difficile à prouver. En l'espèce, plusieurs responsables israéliens ont tenu des discours déshumanisants envers les Palestiniens. «*Nous avons affaire à des animaux humains et nous agissons en conséquence*», affirmait ainsi le 9 octobre le ministre de la Défense Yoav Gallant pour justifier le siège total de Gaza et la fin de l'approvisionnement en eau, nourriture, électricité et carburant. «*C'est tout un peuple qui est responsable*» expliquait, quant à lui, le 14 octobre le Président Isaac Herzog, interrogé sur les risques que comporte l'offensive israélienne pour les populations civiles, considérées ainsi comme une cible légitime.

Le 28 octobre, le Premier ministre Benjamin Netanyahu légitimait la campagne militaire en cours en appelant à prendre exemple sur l'épisode biblique de l'extermination du peuple amalécite. De nombreux ministres et membres moins en vue de la majorité au pouvoir en Israël ont, quant à eux, exprimé l'idée d'une extermination collective des Palestiniens de Gaza, par exemple, lorsque le ministre de l'Héritage Amichay Eliyahou suggérait le 5 novembre de larguer une bombe nucléaire sur l'enclave côtière.

De fait, ces discours s'inscrivent dans la ligne d'une longue politique de criminalisation et de déshumanisation des Palestiniens. En témoigne le recours massif à la détention administrative qui permet d'incarcérer les Palestiniens sans procès et pour une durée indéterminée¹. Dans le même sens, le régime de recours à la force létale par l'armée a été considérablement assoupli ces dernières années. Il équivaut à considérer tout Palestinien proche d'une zone de combat comme un combattant et donc à retirer aux civils palestiniens la protection que leur offre le droit international humanitaire. Ces récentes évolutions se sont d'ailleurs accompagnées, bien avant les attaques du Hamas du 7 octobre, d'un déchaînement de violence à l'égard des

Palestiniens en territoires occupés, qui s'est accentué depuis (lire article pages 14-17). C'est à l'aune de ce contexte de déshumanisation rampante et des déclarations récentes de hauts fonctionnaires israéliens que les experts ont analysé les violences aveugles et disproportionnées à l'égard des Palestiniens comme constitutives d'un risque de génocide. Le terme fait cependant débat, certains préférant les qualifier de crimes de guerre.

RAPPELER L'OBLIGATION DE PRÉVENTION QUI INCOMBE AUX ÉTATS

Lorsqu'on évoque la question israélo-palestinienne, l'opportunité de certains concepts a souvent été questionnée. Ainsi, la référence à l'apartheid suscite fréquemment le malaise et est parfois balayée. L'évocation du crime de génocide, aujourd'hui, fait également l'objet d'une certaine défiance voire se vit comme outrageante. Il règne ainsi une certaine confusion entre la comparaison, extrêmement douteuse, entre des événements actuels et passés et la qualification juridique des événements en cours. Si l'on comprend aisément le risque de raviver ainsi une mémoire collective particulièrement douloureuse, ce concept renvoie cependant à des catégories juridiques dont l'objet est avant tout de prévenir la résurgence de telles atrocités.

Pendant ce temps, les bombes continuent de s'abattre sur l'enclave palestinienne et l'aide humanitaire peine toujours à pénétrer dans cette prison à ciel ouvert. Aussi, ce débat sémantique détourne-t-il, à notre sens, l'attention de la question cruciale aujourd'hui, à savoir l'absolue nécessité de prévenir la survenance d'un tel crime et celle de la commission de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Or telle est bien l'obligation des États : mettre tout en œuvre pour faire respecter le droit international humanitaire et prévenir le crime de génocide. L'obligation

de prévention ne dépend pas de la survenance du crime mais de sa seule potentialité. Les faits montrent qu'un tel risque existe bel et bien.

DÉMISSION INTERNATIONALE

La Cour internationale de justice a clairement établi que les États avaient l'obligation de prévenir le crime de génocide, y compris hors de leur propre territoire. Nous le mentionnons ci-avant, l'obligation de prévenir le génocide ne nécessite pas que le crime soit consommé, ni qu'il soit démontré qu'il soit en cours. L'obligation naît dès que l'État prend connaissance, ou aurait dû prendre connaissance, du fait que le crime de génocide risque d'être perpétré. L'ampleur de l'obligation d'agir dépendra toutefois de la capacité d'influence des États sur la situation². Cette capacité d'influence dépend notamment de la proximité géographique ou des liens géopolitiques qui unissent les États aux auteurs du crime.

Les États membres de l'UE apparaissent bien en position d'influencer Israël, notamment en prenant des sanctions et en interdisant le transfert ou le transit d'armes sur leurs territoires. On cherchera

en vain une telle réaction appropriée de leur part. Au contraire, plusieurs dirigeants européens ont ouvertement soutenu Israël et continuent à le soutenir malgré l'explosion de la violence à Gaza et dans le reste des territoires palestiniens occupés et ce, en dépit – nous l'avons vu plus haut – des déclarations sans équivoque de certains dirigeants israéliens, nourrissant ainsi leur impunité. Le Vieux Continent porte à ce titre une grande responsabilité dans ce qui se produit aujourd'hui sous nos regards impuissants. Aussi, débattre de l'opportunité d'user du terme de génocide nous détourne-t-il de la question cruciale : celle de la responsabilité des États tiers de prendre des mesures pour prévenir une telle catastrophe. En ce sens, les slogans des manifestant-es, loin de galvauder ou d'instrumentaliser le terme de génocide, ne peuvent être interprétés que comme un rappel urgent et légitime aux États pour qu'ils respectent leurs obligations morales et juridiques.

1/ Voir le dossier du trimestriel Palestine n°96, 2^e trim. 2023 consacré aux prisonniers palestiniens.

2/ CIJ., *Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Serbie-et-Monténégro)*, arrêt, CIJ. Recueil 2007, para. 429-431.

Plainte à la CPI pour crime de génocide

Trois organisations palestiniennes ont saisi la Cour pénale internationale (CPI) pour crime de génocide et d'apartheid. Al Haq, Al Mezan et le Centre palestinien pour les droits humains ont également demandé que des mandats d'arrêts soient lancés contre le président israélien Isaac Herzog, le Premier ministre Benjamin Netanyahu et le ministre de la Défense Yoav Gallant. L'ABP s'est par ailleurs jointe à une autre plainte pour crime de génocide déposée par 300 avocats autour de Maître Gilles Devers au nom

de 200 associations. Rappelons qu'une enquête est ouverte depuis trois ans par la Cour internationale, sans qu'aucun mandat n'ait été délivré jusqu'ici. Cette requête a donc pour objet d'inciter le Procureur auprès de la CPI, Karim Khan, pour qu'il enquête sur les crimes commis à Gaza et dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés. Les États devraient, eux aussi et conformément à leurs obligations, soutenir la plainte afin de poursuivre les auteurs de crimes internationaux.

/
Un toboggan renversé
dans le village
palestinien de Wadi al-Siq,
vidé de ses habitants peu
après le 7 octobre.

© Oren Ziv



consolidait leur sentiment d'impunité. Véritable pogrom, l'expédition conduite la nuit du 26 février par des centaines de colons sur la ville palestinienne de Huwara avait fait un mort et près de cent blessés. Face au choc des images, Bezalel Smotrich avait alors déclaré qu'il revenait à l'armée, et non à la population, de détruire la localité.

L'exacerbation du climat anti-palestinien après l'opération « déluge d'Al-Aqsa » va hisser cette violence endémique à un nouveau degré. Entre le 7 octobre et le 20 novembre, 225 attaques de colons ont été recensées contre 93 communautés palestiniennes, toutes situées en Zone C (sous administration directe israélienne). À titre de comparaison, leur moyenne mensuelle s'établissait selon l'ONU à 99 pour le premier semestre 2023, ce qui constituait déjà un record. Sur la même période, plus de 1100 Palestiniens ont été chassés de leurs terres, soit la moitié de tous les déplacements forcés depuis le début de l'année. 16 communautés rurales ont tout simplement été rayées de la carte, pour un total de 19 en 2023. Souvent perpétrées en présence ou avec le

concours de soldats israéliens ou des services de sécurité des colonies, ces razzias, qui ont fait au moins 9 morts, n'ont conduit à aucune interpellation, à la seule exception d'un meurtrier présumé, rapidement relâché.

Cette atmosphère de Far West est accentuée par le poids croissant pris par les colons dans l'appareil de sécurité, l'essentiel des conscrits étant concentrés sur les fronts sud et nord. « *Les équipes de réponse rapide des colonies sont en fonction. Ils ont plein d'armes, plein d'uniformes pour faire tout ce qu'ils veulent* », expliquait à Orient XXI Yehuda Shaul, cofondateur de l'ONG d'anciens soldats *Breaking The Silence*. Dans le cadre de la politique d'armement massif des civils menée par Itamar Ben Gvir, plus de 300 fusils d'assaut ont été distribués aux milices privées de sécurité en Cisjordanie.

LE PRÉTEXTE ANTITERRORISTE

Autre fuite en avant : celle de l'armée israélienne. Depuis le 7 octobre, ses raids ont occasionné en deux mois 265 morts dont 69 enfants selon

l'ONU, soit plus que les 220 tués avant cette date en 2023, ce qui dépassait déjà le record établi en 2022, l'année la plus meurtrière dans le territoire en deux décennies, avec 167 tués. Au delà de l'urgence pour Israël d'éviter un nouveau front, il s'agit d'accélérer le démantèlement de la résistance palestinienne, initié par le précédent gouvernement Lapid-Bennett, et amplifié par leur successeur Benyamin Netanyahu. On assiste en effet depuis peu à un renouveau de la lutte armée en Cisjordanie. Des groupes de jeunes combattants tels que « Tanière du lion » ont peu à peu comblé le vide laissé par une Autorité palestinienne incapable d'assurer la protection de la population face à l'occupant. C'est durant des raids contre ces groupes qu'ont été tués la grande majorité des Palestiniens en Cisjordanie depuis deux ans, essentiellement des non-combattants, ce qui est dû en partie à l'assouplissement en décembre 2021 des règles de tirs contre les civils.

Opportunément présentées comme des « opérations antiterroristes », ces offensives relèvent, en dernière instance, de la guerre contre-insurrectionnelle menée contre l'ensemble de la population palestinienne. Elles doivent être comprises à la lumière du durcissement des dispositifs assurant le contrôle des Palestiniens et leur domination qui participent, selon des ONG comme Human Rights Watch et Amnesty International, du système d'apartheid israélien. Outre le renforcement des check-points et des autres restrictions frappant la population civile, notons la hausse spectaculaire du nombre d'arrestations de Palestiniens depuis le 7 octobre, au rythme d'une centaine par jour. Une moyenne

à peine érodée par l'échange de prisonniers intervenus entre le Hamas et l'armée israélienne entre les 24 et 30 novembre.

« GAZAFICATION »

Cet été déjà, la surenchère répressive en Cisjordanie y laissait entrevoir une transposition des pratiques mises en œuvre lors des précédentes guerres à Gaza. En témoigne, notamment, le retour des bombardements aériens, comme celui du 19 juin dernier sur Jénine. Dans une analyse parue le 30 juin sur +972 Magazine, Amjad Iraqi qualifiait de « gazafication » l'application à la Cisjordanie d'un modèle « *permettant de contrôler et d'affaiblir une population indigène dans un espace assiégé, à l'aide d'armes et de techniques modernes, avec des dirigeants locaux pour répondre à ses besoins fondamentaux, à un cout minime pour la société des colons qui les encerclent.* » C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la hausse sur le long terme de la létalité et des destructions en Cisjordanie, accentuée depuis le 7 octobre. Elle fait écho à la notoire doctrine Dahiya, clé de voute des guerres à Gaza consistant à infliger des dégâts disproportionnés aux civils, dans l'espoir hasardeux de provoquer leur soulèvement contre les groupes armés.

L'intention manifeste de l'armée, au regard de ses cibles de bombardements à Gaza, de frapper non pas le Hamas, mais l'ensemble de la société palestinienne en s'en prenant à des cibles non militaires¹, transparait également en Cisjordanie. Épinglons, à cet égard, les destructions délibérées et injustifiées d'une série de monuments nationaux. Ainsi, dans la seule ville de Jénine, celle du

|| CET ÉTÉ DÉJÀ, LA SURENCHÈRE RÉPRESSIVE EN CISJORDANIE Y LAISSAIT ENTREVOIR UNE TRANSPOSITION DES PRATIQUES MISES EN ŒUVRE LORS DES PRÉCÉDENTES GUERRES À GAZA. ||

mémorial de la journaliste Shireen Abu Akleh, assassinée par un sniper israélien en mai 2022, du Cheval de Jénine, sculpture construite à partir des restes d'une ambulance bombardée par l'armée israélienne, et de l'Arche de la victoire, située à l'entrée du camp de réfugiés de la ville. La statue de Yasser Arafat à Tulkarem et le monument aux martyrs du camp de Balata, à Naplouse, ont également été rasés. D'apparence anecdotique, ces démolitions témoignent, au-delà de l'objectif de pure vengeance, de la volonté d'effacer l'identité des Palestiniens, ici en détruisant leur patrimoine, ce qui constitue un crime de guerre.

COLONISATION ET ANNEXION AU FORCEPS

Enfin, la politique de colonisation et d'annexion de fait se poursuit inexorablement. Balayant les critiques qui appelaient à concentrer les dépenses sur l'effort de guerre, le gouvernement Netanyahu a octroyé le 27 octobre 43 millions de dollars supplémentaires au budget 2023 pour soutenir la colonisation. 10 millions de cette enveloppe ont été affectés aux opérations de « recherche et de destruction » des projets de développement internationaux en faveur des Palestiniens en Zone C, notamment la cinquantaine d'écoles établies dans des communautés en risque de transferts forcés imminents². Une tâche que Bezalel Smotrich, en charge directe de la planification des constructions depuis le 18 juin dernier, a confiée directement aux colons, à travers les conseils régionaux et locaux. Durant le premier semestre 2023, le gouvernement israélien a approuvé 130 000 nouvelles unités de logement, surpassant déjà le record annuel de 2020.

Le maître de la Cisjordanie compte bien exploiter le climat d'hostilité actuel à son avantage. Le 7 novembre, il appelait à l'établissement de vastes « zones stériles » autour des colonies et le long des principales routes de Cisjordanie qui seraient interdites aux Palestiniens, y compris pour la récolte d'olives. Ce plan limiterait encore davantage la présence palestinienne en Zone C (qui leur est déjà inaccessible à 70%) et accélérerait ainsi dramatiquement un processus de nettoyage ethnique de moins en moins silencieux. Ne manquera alors à Smotrich et les siens, qui n'ont jamais caché leur rêve d'une nouvelle *Nakba*, qu'un prétexte similaire à celui qui, le 7 octobre, a ouvert une perspective réaliste de déporter massivement les Gazaouis hors des frontières du « Grand Israël ».

Qu'elle émane du terrain, de l'armée ou du sommet de l'État, la volonté de profiter du brouillard de guerre pour consolider la domination coloniale, l'annexion et la suprématie raciale en Cisjordanie est donc manifeste. Une politique au long cours qui n'est pas l'apanage de ce gouvernement, mais qui, mise en œuvre par des fanatiques dans un contexte imprévisible et marqué par l'impunité internationale, augure un avenir bien sombre pour les Palestiniens du territoire.

1/ Sur le sujet, lire l'enquête de Yuval Abraham, "A mass assassination factory: Inside Israel's calculated bombing of Gaza", +972 Magazine, 30 novembre 2023

2/ Ces montants viennent s'ajouter à l'allocation budgétaire spéciale de mai dernier, laquelle prévoyait 20 millions de dollars pour favoriser le transfert forcé de Palestiniens de ce même territoire et 111 millions pour favoriser l'expansion des colonies.



|| LE CAUCHEMAR
À GAZA EST PLUS
QU'UNE CRISE HUMANITAIRE.
C'EST UNE CRISE
DE L'HUMANITÉ. ||

António Guterres,
Secrétaire général des Nations-Unies

PARTIE II
Le martyr
D'UNE
POPULATION
ENTIERE



D'ampleur apocalyptique, les bombardements israéliens sur l'enclave côtière sont calibrés de manière à la rendre inhabitable à l'avenir ; les victimes civiles occasionnées le sont en toute connaissance de cause. Les plus vulnérables en payent le plus lourd tribut. En deux mois, il y a plus d'enfants tués à Gaza que partout ailleurs dans le monde en 2023 dans le cadre de tous les conflits.



/
Des Palestiniens
fuyant le nord
de Gaza marchent
vers le sud.
© Mohammed Salem

SOMMAIRE

« AGÉ DE SIX GUERRES » 20

L'INNOCENCE PERDUE: LES ENFANTS DE GAZA
ET L'IMPACT INVISIBLE DE LA GUERRE SUR LEUR AVENIR 22

LES PALESTINIENS NE SONT PAS DES NUMÉROS 24

AGÉ de six guerres

16 ANS D'ENFANCE À GAZA

Sur les 2,3 millions de Palestiniens de Gaza, 47 % sont des enfants. La plupart ont vécu toute leur vie sous le blocus israélien, subissant de multiples types de traumatismes.

© Vizualizing Palestine

Traumas

TRAUMA CHRONIQUE

Des événements pénibles prolongés et omniprésents tels que la pauvreté ou la discrimination institutionnalisée

TRAUMA INTERGÉNÉRATIONNEL

Traumatisme psychologique subi par les descendants d'une personne ayant survécu à un événement traumatisant

TRAUMA AIGU

Un événement extrêmement bouleversant

À la naissance

NÉ RÉFUGIÉ

Je suis né comme l'un des 70% de Palestiniens de Gaza dont les familles ont été déplacées lors de la Nakba en 1948.

BLOCUS

L'année de ma naissance, Israël a imposé un blocus terrestre, aérien et maritime à Gaza (qui se poursuivra à partir de 2023), intensifiant les restrictions antérieures.

À 2 ans

PREMIÈRE AGRESSION

J'ai survécu à une attaque de 22 jours sur Gaza. Les forces israéliennes y ont tué 1 385 Palestiniens, dont 318 enfants.

À 5 ans

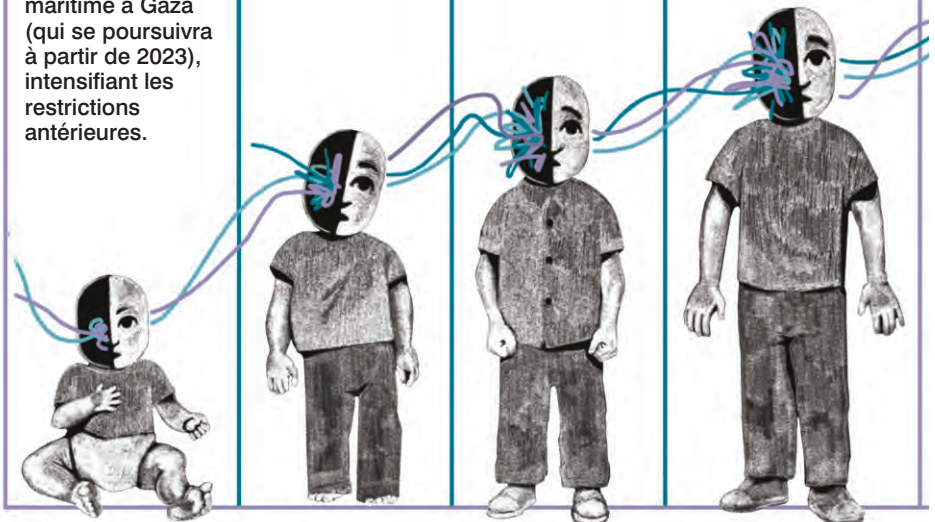
DEUXIÈME ASSAUT

J'ai survécu à une attaque de huit jours durant laquelle les forces israéliennes ont tué 168 Palestiniens à Gaza, dont 33 enfants.

À 7 ans

TROISIÈME ASSAUT

J'ai survécu à cinquante jours d'assaut; les forces israéliennes y ont tué 2251 Palestiniens à Gaza, dont 556 enfants. Plus de 1 500 enfants sont devenus orphelins.



2007

DÉC. 2008 /
JAN. 2009

NOV. 2012

JUILLET 2014

À GAZA, IL N'Y A PAS DE « POST-TRAUMATISME » PARCE QUE LE TRAUMATISME EST RÉPÉTITIF ET CONTINU.

Samah Jabr,
présidente de l'Unité de santé mentale
du ministère palestinien de la Santé.

À 11 ans

MARCHE DU GRAND RETOUR

Durant deux ans, j'ai vu ma communauté se mobiliser en masse pour protester contre le blocus. Les forces israéliennes ont tué 214 manifestants, dont 46 enfants, et blessé 8800 enfants par des tirs à balles réelles, des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes.

À 14 ans

QUATRIÈME ASSAUT

J'ai survécu à une attaque de onze jours au cours de laquelle les forces israéliennes ont tué 230 Palestiniens. Douze des 67 enfants tués participaient à un programme de guérison des traumatismes.

À 15 ans

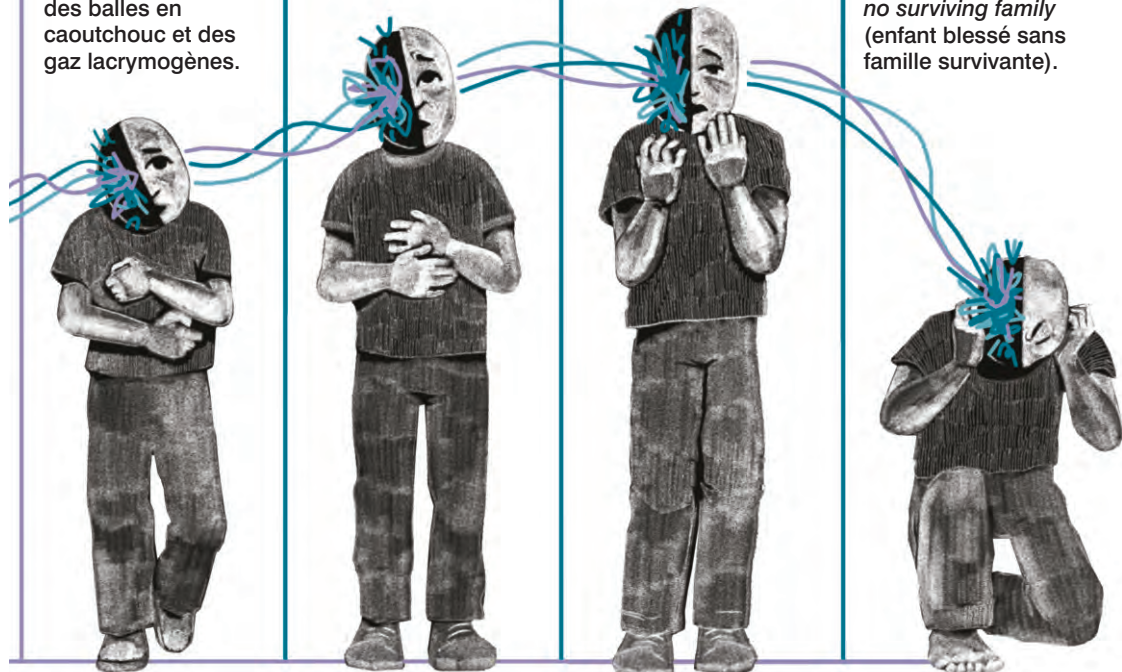
CINQUIÈME ASSAUT

J'ai survécu à une attaque de trois jours sur Gaza. Les forces israéliennes y ont tué 33 Palestiniens, dont 9 enfants.

À 16 ans

SIXIÈME ASSAUT

Je vis des actes de génocide. En 69 jours, les forces israéliennes ont jusqu'à présent tué plus de 18 000 Palestiniens, dont plus de 8 000 enfants. Des milliers d'enfants sont portés disparus dans les décombres et les médecins utilisent l'acronyme WCNSF : *wounded child no surviving family* (enfant blessé sans famille survivante).



MAR. 2018 / DÉC. 2019

MAI 2021

AOÛT 2022

OCT. 2023 / EN COURS

L'innocence perdue

LES ENFANTS DE GAZA ET L'IMPACT INVISIBLE DE LA GUERRE SUR LEUR AVENIR

Les enfants palestiniens vivent dans un monde meurtri par les effets à long terme de l'occupation israélienne, un monde où les épreuves et l'incertitude sont le lot du quotidien avec, en toile de fond, des luttes historiques et des enjeux géopolitiques complexes. Cela est encore plus vrai de ceux de la bande de Gaza, en particulier depuis le 7 octobre.

par Ayed Abu Eqtaish*

Les enfants gazaouis font face à une immense vague de violence qui met leur sécurité en danger et empire leur situation, déjà déplorable, en matière de santé mentale. Selon les rapports relatifs à la situation humanitaire des enfants en particulier et alors que les tensions s'exacerbent, les jeunes Palestiniens de Gaza craignent constamment pour leur vie. Du fait de la guerre génocidaire en cours à Gaza depuis le 7 octobre, près de 15 000 personnes, dont des milliers gisent encore sous les décombres, ont tragiquement péri, parmi lesquelles 6 150 enfants.

BESOINS DE BASE INSATISFAITS

À Gaza, la difficulté de pourvoir aux besoins de base tels que l'accès à l'eau, à la nourriture, à l'électricité et aux médicaments a créé une situation humanitaire désastreuse, en particulier pour les enfants. La santé et le bien-être général des enfants gazaouis ont été grandement

affectés par cette pénurie. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a établi que la famine ou la sous-nutrition infantile provoquaient des retards de croissance, ainsi que des problèmes liés au sous-poids. Les enfants sous-alimentés sont incapables d'atteindre leur plein développement sur le plan physique et mental et sont beaucoup plus exposés aux maladies et aux décès. Les hôpitaux de Gaza sont surpeuplés à cause de la pénurie de médicaments et de la difficulté d'accès aux soins de santé, ce qui rend encore plus difficile pour les enfants l'accès aux soins dont ils ont besoin.

IMPACT SUR LA SANTÉ MENTALE

À cause du haut niveau de violence dont ils sont témoins, les enfants de Gaza sont davantage susceptibles de rencontrer des problèmes de santé mentale. *Save The Children* a pu interroger près de 500 enfants gazaouis dans le cadre



d'une étude en 2022. Celle-ci a montré que 80 % des enfants interrogés présentaient des signes de détresse émotionnelle. Près de 50% ont déclaré avoir pensé au suicide et 3 enfants sur 5 pratiquaient l'auto-mutilation.

Pour les enfants de Gaza, être amputé ou perdre un parent ou tout autre membre de sa famille peut avoir un impact psychologique considérable. La vie d'un enfant peut être de multiple manière gravement perturbée par la perte d'un de ses membres et cela peut être dévastateur.

Particulièrement dans les premiers temps, cela peut provoquer, outre le traumatisme, des sentiments de colère, de chagrin, d'anxiété, de dépression et un syndrome de stress post-traumatique. La mobilité, l'autonomie et le futur professionnel de l'enfant en sont tous altérés. La santé mentale des enfants à Gaza est grandement affectée par le décès et la perte des parents ou d'autres membres de la famille. L'agression prolongée a coûté un nombre important de vies, y compris les parents et les proches, laissant les enfants dans un état de grave traumatisme psychologique. Les enfants qui expérimentent la perte des soins parentaux sont particulièrement fragilisés, étant laissés sans le soutien dont ils ont besoin, ce qui aggrave leur peur et leur sentiment d'insécurité.

|| SELON UNE ÉTUDE, PRÈS DE 50% DES ENFANTS ONT DÉCLARÉ AVOIR PENSÉ AU SUICIDE ET 3 SUR 5 PRATIQUAIENT L'AUTO-MUTILATION. ||

DESTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

Les enfants gazaouis ont grandement souffert de la destruction d'infrastructures. Celle-ci s'est traduite par des dégâts considérables à des infrastructures essentielles telles que les logements et les établissements scolaires et de santé. Plus de 58% des logements auraient été en partie ou totalement détruits et plus de 51 % des établissements scolaires auraient été endommagés.

En conclusion, les enfants de Gaza ont subi les effets dévastateurs de la guerre. Le nombre élevé de victimes, la destruction des infrastructures et le traumatisme psychologique subi par les enfants ne sont que quelques-uns des effets de la guerre sur eux.

Il est crucial que la communauté internationale prenne des initiatives pour venir en aide aux enfants de Gaza, en imposant un cessez-le-feu, en apportant une aide humanitaire, une assistance aux services de santé mentale et en œuvrant pour une paix durable dans la région.

* Ayed Abu Eqtaish est Directeur du programme de responsabilisation – DCIP (Defence the Children International / Palestine)

|| ILS AVAIENT DÉJÀ VU DES CADAVRES LE LONG DE LA ROUTE. CE N'ÉTAIT PAS DIFFÉRENT DE L'ENFER DE DANTE DANS LA DIVINE COMÉDIE, PEUT-ÊTRE QUE DANTE AURAIT ÉTÉ ENCORE PLUS INSPIRÉ S'IL AVAIT EMPRUNTÉ CETTE ROUTE. ||

Les rues étaient vides hormis des gens qui transportaient aussi ce qu'ils pouvaient de leurs affaires, en route vers Salah Eddine. Les rues ? Détruites, abimées, gros trous, fuites d'égout, fuites d'eaux usées.

Pendant les premiers 200 mètres, c'était, pour mon frère et sa famille, comme s'ils marchaient réellement à travers un champ de mines, comme s'ils marchaient avec la mort à leurs côtés. Ils avaient déjà vu des cadavres le long de la route. Ce n'était pas différent de l'Enfer de Dante dans la Divine Comédie, peut-être que Dante aurait été encore plus inspiré s'il avait emprunté cette route.

Mohammed, la plupart du temps et dès qu'il pouvait, essayait de m'appeler. Les portables ne marchaient pas. À 9 heures du soir, mon portable s'est mis à sonner, c'était Mohammed.

– Où êtes-vous ? Êtes-vous en sécurité ? Je n'arrivais jamais à vous joindre quand vous étiez à Gaza.

– Nous sommes à l'hôpital Al Aqsa, sans rien.

– Essayez de vous débrouiller ce soir, je serai là dans la matinée.

On ne pouvait rien faire à cette heure-là, pas de circulation possible la nuit.

Dès le réveil, je suis parti pour Deir Al Balah. C'était tôt le matin. J'ai marché. J'ai marché 11,5 km au total aujourd'hui.

Je suis arrivé, des gens partout. La cour d'entrée et l'arrière-cour étaient pleines de personnes déplacées, des blessés et leurs familles. Devant la porte d'entrée, on déposait trois cadavres qui venaient d'arriver de Nuseirat, d'une maison bombardée là-bas.

J'ai commencé à questionner les gens à propos de nouveaux arrivants de la ville de Gaza. Il y en avait beaucoup. J'ai continué à demander et à chercher jusqu'à ce que je les trouve, dans un espace de 2 mètres carrés, pourvu par une famille qui avait un espace de 4 mètres carrés.

Mohammed n'était pas là, il était parti chercher des médicaments pour sa mère. Mon frère avait vieilli de 50 ans en quelques jours, en 40 jours que je ne l'avais pas vu. Hisham était assis à côté de sa mère, sans rien faire, sans rien dire, le regard fixe, le regard de côté, le regard dans le vide. J'ai essayé de lui parler. Il ne répondait pas. Hisham, le garçon que j'aime le plus au monde, le garçon qui m'aime le plus au monde. Hisham qui court vers moi et demande que je le serre dans mes bras à chaque fois que je viens le voir. Hisham ne me répond pas. Qu'est-il arrivé à mon garçon ?

Je ne sais pas si c'est ma formation en psychologie de premier secours que j'ai eue quand je travaillais en tant que Délégué à la Protection de l'Enfance ou le pouvoir de l'amour mais après 15 minutes, Hisham m'a regardé, m'a sauté dans les bras et a pleuré ; il a pleuré comme il n'avait jamais pleuré, pleuré, pleuré, son corps s'agitait et tremblait dans mes bras. Je n'ai pas pleuré. J'ai retenu mes larmes, mes larmes qui voulaient tellement éclater. Je les ai retenues jusqu'à ce que je brûle de l'intérieur. Pleure bébé, pleure mon fils, il n'y a pas de honte, pleure autant que tu veux ; pleure autant que tu as eu peur ; pleure jusqu'à ce que tes pleurs atteignent le ciel ou un cœur sensible quelque part dans ce monde de fous.

Traduction originale publiée sur aztheatre.org.uk.
Des extraits du journal sont disponibles sur la page Facebook «Journal d'Hossam».

/
Un bulldozer brise la barrière
construite par Israël autour
de Gaza, le 7 octobre 2023.
© Mohammed Fayq Abu Mostafa



« CEUX QUI RENDENT
UNE RÉVOLUTION PACIFIQUE
IMPOSSIBLE RENDRONT
UNE RÉVOLUTION
VIOLENTE INÉVITABLE. »

John Fitzgerald Kennedy,
35^e président des États-Unis

PARTIE III

Le procès DE LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE

Un certain discours dominant tente d'amalgamer les attaques criminelles et illégales commises par le Hamas le 7 octobre contre des civils et celles dirigées contre des cibles militaires légitimes. Objectif : jeter l'opprobre sur le droit à la résistance, y compris armée, que les résolutions de l'ONU garantissent pourtant aux Palestiniens.

SOMMAIRE

« LE RECOURS INDISCRIMINÉ À LA FORCE BRUTE
NE FAIT QU'ENKYSER LA VIOLENCE » **28**

UE : UNE LISTE TRÈS POLITIQUE DES ORGANISATIONS TERRORISTES... **31**

« ... MAIS EST-CE QUE VOUS CONDAMNEZ LE HAMAS ? » **32**

LÉGITIME DÉFENSE, TERRORISME, RÉSISTANCE...
QUAND LE DROIT INTERNATIONAL PERD TOUT SON SENS **34**

IL EST TRÈS DIFFICILE DE SAVOIR QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS INITIAUX DU LEADERSHIP DU HAMAS ET QUELS ORDRES EXACTS ONT ÉTÉ DONNÉS LE 7 OCTOBRE.

type de radicalité ni de projet politique. Celui du Hamas est centré sur un territoire et une population bien définis (il n'a par exemple jamais commis d'attentats hors de sa zone d'action) quand les djihadistes déploient leur action à l'échelle internationale.

Toutes choses égales par ailleurs, rappelons qu'après le 11 septembre et la guerre contre le terrorisme lancée par les USA, le Premier ministre israélien Ariel Sharon avait disqualifié l'OLP en déclarant immédiatement : « Arafat, c'est notre Ben Laden » ; ce qui lui a permis d'adopter un traitement quasi-exclusivement militaire de la 2^e Intifada.

Les différences idéologiques entre islamistes/conservateurs et laïcs/progressistes expliquent-elles la division du mouvement national palestinien ? Par-delà les idéologies, l'explication du schisme entre les deux tient plutôt à leur trajectoire politique relative à Israël, avec les accords d'Oslo de 1993 comme abcès de fixation.

Le principe de reconnaissance mutuelle entre le mouvement national palestinien et Israël va générer une opposition frontale entre OLP et Hamas et cette fracture va s'accroître au fil du temps. En effet, les conditions de mise en œuvre d'Oslo vont conforter la vision du Hamas qui estime que les intérêts palestiniens sont compromis : intensification de la colonisation, construction de la première barrière qui va enfermer Gaza et transformation progressive de l'Autorité palestinienne en supplétive de la sécurité d'Israël, ce qui passe par la répression du Hamas...

On a beaucoup insisté sur le fait que les massacres du 7 octobre constituaient le plus important massacre de Juifs depuis la Shoah. Quel rôle joue l'antisémitisme dans l'idéologie du Hamas ? L'antisémitisme, tel que l'immense majorité des gens autour de nous le comprennent, est né en Europe. C'est une idéologie politique basée sur la discrimination des Juifs. L'antisémitisme a traversé les siècles avec une radicalisation au 19^e siècle, où il devient de plus en plus fondé sur la « race » en plus de la religion, et va finalement mener au terrible génocide des Juifs lors de la deuxième guerre mondiale.

Au Moyen-Orient, qui a pendant longtemps été le creuset d'une multitude d'identités très diverses, ce phénomène n'existait pas sous cette forme. Il va commencer dans le contexte de la colonisation britannique et du projet colonial sioniste qu'elle permet.

Le Hamas mobilise clairement des référents antisémites européens qui se sont diffusés, comme en témoigne la référence au Protocole des Sages de Sion dans sa charte même si l'évolution de celle-ci en 2017 distingue le judaïsme du sionisme. Mais son projet politique est avant tout l'opposition à Israël et à la domination qu'il exerce. En partant de l'histoire coloniale et du contexte, on peut considérer que les éléments antisémites de son projet découlent du fait que l'identité juive est avant tout celle du colonisateur. Ce dernier la revendique d'ailleurs et c'est en son nom qu'il impose sa domination aux Palestiniens. D'une certaine manière, l'antisémitisme du Hamas est contingent,

pas intrinsèque. Il en va de même dans de nombreux autres conflits où le contentieux se cristallise autour d'une essentialisation des identités, religieuses, ethniques, politiques ou autre.

La nouvelle charte du Hamas de 2017 que vous évoquez marque plusieurs évolutions, notamment sur la perspective de créer un État palestinien dans les seuls territoires occupés depuis 1967. Marque-t-elle un changement cosmétique ou une évolution de fond ?

Le contexte dans lequel évolue le Hamas en 2017 est fondamentalement différent de celui de 1987, mais il ne rendait pas nécessaire la révision de la charte du mouvement. Si ses dirigeants l'ont fait, c'est sans doute pour marquer une inflexion pragmatique et poser un geste politique. Ce sont des inflexions qu'on retrouve dans la trajectoire d'autres groupes comparables, à commencer par l'OLP dans les années 1980. Le fait est que des acteurs majeurs, tels que l'UE et les USA, ont fait le choix de considérer que ce changement était cosmétique.

Il est utile ici d'évoquer le document des prisonniers de 2006, élaboré par des prisonniers palestiniens de tous bords, Hamas inclus, qui traçait une feuille de route en vue de la création d'un État palestinien dans les territoires occupés. Par défaut, il implique une acceptation tacite de l'État israélien. Même si ce projet est mort-né, il témoigne d'évolutions pragmatiques y compris dans les rangs du Hamas.

Dispose-t-on d'éléments qui permettent de savoir si les attaques délibérées contre les civils étaient prévues ou s'il s'agissait plutôt d'un déchaînement de haine d'une grande barbarie, mais non planifié ? Il sera très difficile de répondre à cette question avant longtemps. On sait aujourd'hui que le Hamas n'est pas le seul à avoir franchi les murs qui enferment Gaza. On voit énormément de gens en civil non identifiés

traverser la barrière et s'associer à l'attaque. Il est très difficile de savoir quels étaient les objectifs initiaux et quels ordres exacts ont été donnés. D'ailleurs, rappelons que le Hamas n'est pas une armée régulière et a fortiori disciplinée et que même une armée régulière est capable d'exactions d'ampleur, comme l'ont montré les pratiques de l'armée américaine en Irak et en Afghanistan ou celles de l'armée israélienne dans les territoires occupés.

En plus, il reste un grand flou sur ce qu'il s'est passé, comme l'a révélé une enquête de Haaretz, qui a notamment relevé des incohérences entre des témoignages relayés dans les médias et les premiers rapports officiels. Je ne dis pas cela pour relativiser ce qui s'est passé et encore moins pour nier le fait que le déchaînement de violence a pu être largement motivé par la haine et la rage alimentées par toutes les expériences passées. Mais il est un fait que nous ne disposons pas du recul suffisant pour comprendre pleinement ce qui s'est passé et le déchaînement de telles violences paroxystiques.

La guerre actuelle rend-elle le Hamas encore plus incontournable que par le passé ? Les travaux sur les cycles de violence nous enseignent que toute réponse consistant à réprimer par la seule force brute extrême ne fait qu'enkyster la violence. Les précédents étatsuniens en Irak et en Afghanistan illustrent cette « impuissance de la puissance ». Du reste, le Hamas est un projet politique, fondé sur l'hybridation entre une idéologie religieuse et un projet national, qu'on ne peut pas vaincre par la force. Au contraire, ce type de crise extrême est susceptible de renforcer le référentiel religieux et légitimer un acteur comme le Hamas, alors que l'objectif premier était censé être d'en détacher la population.

Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'à terme, on assiste à la montée de mouvements beaucoup

|| CETTE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE, QUI, FACE AUX CRIMES D'ISRAËL, A CRÉÉ UN ENVIRONNEMENT GLOBAL D'INACTION OU DE COMPLICITÉ PURE ET SIMPLE, N'A PAS LE DROIT DE FIXER LES TERMES DU DISCOURS. ||

peuplement. Les événements qui se déroulent sont alors présentés comme une escalade distincte et sans rapport, émergeant du néant. La guerre actuelle est déconnectée d'une manière qui déforme délibérément les faits sur le terrain et passe sous silence la violence structurelle permanente qui est nécessaire pour soumettre des millions de personnes à une domination étrangère. La vérité est que nous pouvons relier tout ce qui se passe aujourd'hui à sa cause première, à savoir la *Nakba* de 1948 et le nettoyage ethnique de la Palestine, ce que les médias semblent vouloir de préférence enterrer.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Un autre indice que de telles questions sont malhonnêtes et politiquement orientées, c'est qu'il s'agit d'une voie étonnamment à sens unique : peu importe à quel point les bombardements israéliens sont brutaux, soutenus et aveugles, ou le nombre de Palestiniens anéantis, il n'y aucun entretien avec des Israéliens où on commence par leur demander de condamner le meurtre de milliers d'enfants palestiniens. Au contraire, ces mêmes médias contribuent activement à fabriquer un consentement au bombardement des Palestiniens en jetant le doute sur le nombre de victimes palestiniennes et en reproduisant sans la moindre réserve ni recul les allégations de l'armée israélienne. Et même lorsque la propagande d'atrocités flagrantes est démontée et retirée, les promoteurs de cette propagande sont réinvités pour d'autres entretiens sans retour en arrière ni demandes d'excuses pour leurs déclarations mensongères précédentes.

La communauté internationale est restée les bras croisés à regarder Israël construire et étendre ses colonies sur la terre palestinienne. Elle a vu Israël renforcer son siège, tirer sur des Palestiniens et détruire leurs maisons. Le statu quo apparaissait supportable tant que seuls les Palestiniens en souffraient. La communauté internationale a même tenté de contourner complètement les Palestiniens en procédant à la normalisation des liens entre certains États arabes et Israël, sans aucun projet de solution politique pour les Palestiniens. Cette communauté internationale, qui, face aux crimes d'Israël, a créé un environnement global d'inaction ou de complicité pure et simple, n'a pas le droit de fixer les termes du discours. Lorsque les Palestiniens seront enfin libres, l'audace de cette attitude au milieu de campagnes répétées d'extermination massive paraîtra aussi choquante et ridicule à tous qu'elle l'est aujourd'hui aux yeux des Palestiniens.

Traduit de l'anglais par Thierry Bingen et Ouardia Derriche



Al-Shabaka, The Palestinian Policy Network, est un groupe de réflexion indépendant et transnational, dont la mission est « d'éduquer et de favoriser le débat public sur les droits humains et l'autodétermination des Palestiniens dans le cadre du droit international. »



II EN DROIT INTERNATIONAL, ISRAËL EST TOUJOURS CONSIDÉRÉ COMME LA PUISSANCE OCCUPANTE À GAZA. OR L'OCCUPATION EST CONSIDÉRÉE COMME UNE AGRESSION ARMÉE QUI DONNE À LA POPULATION OCCUPÉE LE DROIT DE RÉSISTER. II

israélien en figure respectable. De fait, cette qualification doit être utilisée avec beaucoup de prudence dès lors qu'elle est régulièrement instrumentalisée par Israël. Ce dernier assimile ainsi constamment les attaques contre des cibles militaire israéliennes à des actes terroristes. Cette confusion entre civils et militaires, outre qu'elle démontre le droit international humanitaire, apparaît surtout comme un moyen de nier le droit à la résistance dont bénéficie le peuple palestinien.

UN DROIT DE SE DÉFENDRE LÉGITIME ?

Le droit de légitime défense (tel que stipulé à l'article 51 de la Charte des Nations Unies) sur lequel Israël pourrait prétendument s'appuyer a été abondamment invoqué par ses défenseurs et ses soutiens, les États-Unis et l'Union européenne en tête. Citer le droit de légitime défense en parlant d'Israël et de la situation à Gaza repose cependant sur une lecture erronée des événements du 7 octobre. Ceux-ci, loin d'être isolés, s'inscrivent en effet dans un contexte, celui de l'occupation, qui doit être rappelé si l'on veut analyser correctement la situation sur le plan juridique. Bien qu'Israël ait retiré ses colonies de Gaza en 2005, il continue en effet à contrôler militairement ce territoire. De ce fait, en droit international, il est toujours considéré

comme la puissance occupante à Gaza. Or l'occupation est considérée comme une agression armée qui donne le droit de résister à la population occupée.

Il est donc difficile pour Israël de prétendre être en état de légitime défense quand lui-même est l'État agresseur¹. Cela a d'ailleurs été rappelé de façon on ne peut plus claire par la Cour Internationale de justice dans son avis de 2004². Aussi, les bombardements en cours d'Israël contre Gaza, plutôt qu'une réaction aux attaques du 7 octobre, devraient-ils plutôt être analysés comme une reconfiguration de l'occupation israélienne et ce, en violation du droit international³. Rappelons, enfin, que la légitime défense n'est pas un droit inconditionnel et n'est en aucun cas un blanc-seing permettant de mener des attaques contre les populations civiles de manière aveugle et disproportionnée comme le fait Israël à Gaza.

1/ En ce sens et pour aller plus loin, voir l'intervention d'Olivier Corten dans la vidéo publiée par le Centre de droit international de l'ULB, disponible sur cdi.ulb.ac.be et [youtube.com](https://www.youtube.com)

2/ CIJ., Les conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé, avis du 9 juillet 2004, §139 et 141

3/ Ralph Wilde, *Israel's War in Gaza is Not a Valid Act of Self-defence in International Law*, 9 novembre 2023, disponible sur opiniojuris.org

/
Manifestation européenne
pour un cessez-le-feu immédiat
devant le siège de la
Commission européenne à
Bruxelles, le 22 octobre 2023.
© Gregory Mauzé



**“ SI TU ES NEUTRE
EN SITUATION D’INJUSTICE,
ALORS TU AS CHOISI
LE CÔTÉ DE L’OPPRESSEUR. ”**

Archevêque Desmond Tutu,
figure de la lutte contre l’apartheid en Afrique du Sud

PARTIE IV
LE MONDE
EN
crise d’humanité



La barbarie de l’opération israélienne à Gaza a davantage affirmé et approfondi le rapport du reste du monde à la question de l’oppression des Palestiniens. Pour le meilleur lorsque, aux quatre coins du monde, les citoyens et les sociétés civiles manifestent un formidable élan de solidarité avec un peuple dont la lutte est devenue le symbole de la contestation de tous les systèmes d’oppression. Pour le pire, lorsque les dirigeants répriment toute expression pro-palestinienne, ferment les yeux sur les crimes d’Israël ou s’en font les complices.



SOMMAIRE

GUERRE À GAZA & DIVISIONS INTERNATIONALES 38

L’INFORMATION, L’AUTRE VICTIME DE GUERRE 44

PALESTINE, CENSURE ET

APPELS À LA HAINE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX 42

/
Sit-in de
Jewish Voice for Peace
à la station Grand Central
de New York



USA : Israël envers et contre tout

Allié indéfectible de Tel-Aviv, Washington, qui lui fournit annuellement 4 milliards de dollars d'aide militaire, n'a pas manqué à son rôle de bouclier, lui garantissant, dans les faits, de disposer des mains libres dans sa sanglante conduite de la guerre. Le président Joe Biden va personnellement s'impliquer pour qu'Israël conserve toute sa marge de manœuvre, notamment en déployant une imposante force navale afin de limiter les risques d'extension du conflit. Sioniste revendiqué, le locataire de la Maison-Blanche est allé jusqu'à contourner le Congrès, au mépris des propres règles de son administration, pour assurer la livraison à Israël de 14 000 munitions de char essentielles à la poursuite de la guerre.

Qu'ils proviennent du Secrétaire général de l'ONU António Guterres, du CICR ou de Médecins Sans Frontières, aucun signal d'alarme quant à la catastrophe humanitaire en cours n'a jusqu'à présent fait dévier Biden de sa trajectoire. Si l'accumulation de preuves de crimes de guerre l'a bien conduit à mettre davantage l'accent sur l'importance de protéger les civils, les appels à la modération n'ont, logiquement, guère été suivis d'effets en l'absence de conséquences pour Israël. Alors que ce dernier réduisait en cendres

un quartier de Chadjaya le 2 décembre en occasionnant l'un des pires massacres du conflit (plus de 300 victimes pour atteindre... Un seul dirigeant du Hamas), le département le félicitait deux jours plus tard pour ses « demandes d'évacuations plus ciblées »...

Ce soutien inconditionnel est d'autant plus interpellant qu'il est de plus en plus contesté par l'opinion étatsunienne, à moins d'un an de l'élection présidentielle. Selon un sondage publié par *Data For Progress* le 5 décembre, 70 % des démocrates et 61 % de l'ensemble des électeurs seraient favorables à un cessez-le-feu permanent à Gaza. Le 7 décembre, Biden fera pourtant bloquer une énième résolution en ce sens au Conseil de sécurité de l'ONU.

Parmi les nombreuses voix à s'être élevées en solidarité avec les Palestiniens, relevons celle du collectif juif antisioniste Jewish Voice for Peace, particulièrement actif dans la contestation de la politique pro-Israélienne de Biden. Le 30 octobre, il a organisé un gigantesque sit-in dans la gare de Grand Central à New York, aux cris de « Ceasefire Now », « Not In Our Names » et « Never Again, For Anyone ».

/
Drapeau israélien projeté
sur le siège de la Commission
européenne, sur demande
de sa présidente
Ursula von der Leyen.



La coupable impuissance de l'Europe

Voilà des années que l'Union européenne (UE) multiplie les partenariats avec Israël, au mépris flagrant de son attachement proclamé au droit international, notamment au regard de la poursuite de la colonisation. Sur le long terme, on assiste à un glissement pro-israélien du Vieux Continent, fruit de son évolution conservatrice et illibérale et de l'effacement progressif de la question palestinienne de l'agenda international. Cette trajectoire explique la première réaction inconditionnellement favorable à l'opération militaire israélienne sur Gaza, dont tirera parti la frange la plus pro-israélienne des institutions européennes pour pousser son avantage. Ainsi de la visite de la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et de celle du Parlement européen Roberta Metzola à Tel-Aviv du 12 octobre, pour y exprimer un soutien sans faille, à la fureur des partisans d'une approche plus équilibrée.

La durée de la guerre et son bilan humain terrifiant vont conduire à une évolution progressive de la position des États membres. Entre les résolutions de l'Assemblée générale

des Nations Unies pour un cessez-le-feu du 27 octobre et celle du 12 décembre, les votes positifs européens sont passés de 8 à 17. Malgré les annonces de Josep Borrell, le chef de la diplomatie européenne, celle-ci reste paralysée par les divisions et donc incapable de prendre des mesures de nature à contraindre Israël à se conformer à ses obligations.

Si, comme aux États-Unis, de nombreuses protestations contre la guerre ont eu lieu, on assiste également à une répression sans précédent de la solidarité avec la Palestine. Cela est particulièrement vrai pour l'Allemagne et la France. Le gouvernement d'Élisabeth Borne a en effet interdit préventivement la plupart des manifestations pro-palestiniennes en raison de «risques de débordements», dans un climat politique et médiatique lourdement biaisé en défaveur de la parole palestinienne. Des dynamiques encore plus marquées à Berlin, inconditionnellement pro-israéliennes de par sa responsabilité dans le judéocide, qui persiste à reporter le poids de ses crimes passés sur le peuple palestinien.

/
Action «fontaine rouge»
du collectif *Brussels Against
Genocide* contre la complicité
européenne avec
les crimes d'Israël.



La Belgique montre (timidement) l'exemple

La population belge n'a pas manqué à l'appel de la solidarité avec la Palestine, avec notamment 40 000 personnes le 22 octobre et près de 50 000 le 11 novembre dans les rues de Bruxelles, à l'initiative de l'ABP. Particularité du plat pays : le soutien massif qu'ont apporté les forces vives de la société civile (syndicats, ONG, mouvements de jeunesse, associations de terrain, organisations juives progressistes...) à ces mobilisations. De nombreux collectifs citoyens ont en outre rivalisé d'audace et d'inventivité pour dénoncer la complicité avec les massacres en cours, par exemple en bloquant durant la journée du 11 décembre l'entrée de l'entreprise israélienne d'armement Elbit System à Audenarde, en Flandre orientale.

Cette atmosphère pro-palestinienne se ressent également sur le plan politique. Après un bref moment de flottement où l'accent fut mis, comme ailleurs en Europe, sur le « droit d'Israël à se défendre », le discours du gouvernement belge évoluera vers des demandes de plus en plus nettes d'instaurer un cessez-le-feu. À partir de novembre, certains membres de l'exécutif se prononcèrent même en faveur de sanctions, tandis que le CD&V a déposé avec le PS, Ecolo-Groen et Vooruit une proposition de loi pour interdire tout commerce avec les colonies israéliennes. Ces mesures, tout comme la reconnaissance de l'État de Palestine, sont pour l'heure bloquées par le MR, bien seul à ne pas prendre la mesure de ce qui se passe à Gaza.

Mouton noir de l'Union européenne (UE) aux yeux d'Israël depuis plusieurs années, la Belgique n'a pas manqué à sa réputation lors de la visite dans la région du Premier ministre Alexander De Croo avec son homologue espagnol Pedro Sanchez. Pour avoir rappelé, le 24 novembre au poste-frontière de Rafah, entre l'Égypte et la Bande de Gaza, les principes élémentaires du droit international interdisant de cibler les civils, les deux chefs de gouvernement ont été accusés par Netanyahu de « soutenir le terrorisme ». Une outrance qui aura davantage ému l'Espagnol, qui convoquera en réaction l'ambassadeur israélien à Madrid, que le Belge qui se contentera d'inviter celle en poste à Bruxelles pour une explication autour d'un café... Au-delà des symboles, les mesures concrètes sont rares, à l'exception du soutien de 5 millions d'euros à la CPI, dans une volonté de soutenir l'enquête ouverte en 2021 sur les crimes commis en territoires palestiniens occupés, et de l'instauration de sanctions contre les colons violents. 4^e partenaire économique européen d'Israël avec qui le commerce est en hausse ces dernières années, la Belgique disposerait pourtant de leviers significatifs pour enclencher une dynamique susceptible de changer le ton au niveau européen. Gageons qu'elle les mobilisera lors de la présidence tournante de l'UE, qu'elle assurera au premier semestre 2024, en commençant par bloquer la tenue prévue de la réunion du conseil d'association UE-Israël.

/
Les collègues
de Mohammed Abu Hatab
pleurent sa mort suite
à un bombardement israélien
le 3 novembre 2023.

© AA



LE MENSONGE DES BÉBÉS DÉCAPITÉS

Dès le début de la riposte israélienne, a circulé en boucle dans le monde entier l'horrible histoire d'un bébé qui aurait été incinéré dans un four et celle de 40 autres décapités par des membres de la branche armée du Hamas lors de leur attaque du 7 octobre. Cela n'a jamais été prouvé et il est à présent certain qu'il s'agit d'une fake news amplifiée par le gouvernement israélien.

Effectuant l'analyse des corps et l'identification des victimes israéliennes, les légistes israéliens n'ont pas dénombré de bébés mais bien quelques enfants dont le plus jeune avait 4 ans. Ce fait a été relevé par la presse israélienne elle-même, et notamment dans *Haaretz*. Signalons que ce journal courageux est devenu le cible du gouvernement israélien et notamment du ministre du Likoud, Shlomo Karhi, qui a proposé des sanctions financières contre le journal pour ce qu'il a qualifié de « propagande mensongère et défaitiste ».

En réalité, l'histoire des bébés décapités proviendrait d'une unique source indirecte non identifiée citée par la chaîne de propagande israélienne i24 News, puis relayée par le compte officiel de l'État d'Israël et par ses réseaux d'influence². La sordide histoire du bébé incinéré a, quant à elle, été évoquée par le président de l'ONG israélienne de secouristes *United Hatzalah* lors d'une conférence des conservateurs aux États-Unis, puis largement diffusée sur la foi de ce seul témoignage qui apparaîtra rapidement n'être qu'une rumeur³. L'absence de recoupement de ces informations n'a pas empêché de nombreux médias de relayer *ad nauseam* ces allégations, au mépris évident de la déontologie journalistique.

HASBARA ET ASSASSINATS DE JOURNALISTES

Ajoutons que le gouvernement israélien a consacré environ 8,5 millions de dollars à la

propagande de guerre sur les réseaux sociaux durant les trois premières semaines de la guerre, dont près de la moitié en France⁴, une politique de désinformation bien rodée ainsi que l'explique « *Pivot* », *coopérative québécoise de journalistes* : « *Benyamin Netanyahu, Premier ministre d'Israël, qui qualifie les membres du Hamas d'"animaux" ou de "barbares", se sert de la désinformation pour appuyer sa rhétorique propagandiste. Cette stratégie a un nom : c'est la "hasbara" ("explication" en hébreu), terme désignant la communication d'Israël en direction de l'étranger.* » Comme l'explique Riccardo Bocco, professeur émérite à l'Institut de hautes études internationales à Genève et spécialiste du Moyen-Orient, cette stratégie « *met en lumière un côté des choses et insiste perpétuellement sur la victimisation du peuple israélien afin de justifier leur propre défense et convaincre l'opinion internationale de soutenir Israël.* »⁵

Le travail des journalistes est non seulement rendu difficile par ces politiques de propagande mais surtout, il est devenu périlleux : plus de 86 journalistes ont été tués en deux mois à Gaza, dont 11 en pleine activité professionnelle. Les reporters internationaux sont interdits d'entrée. L'information est, elle aussi, victime de cette guerre.

1/ Yunes Abzouz, « Dans certaines rédactions, le conflit israélo-palestinien échauffe les esprits », Mediapart, 21 novembre 2023

2/ « Vrai ou faux 40 bébés ont-ils été décapités à Kfar Aza ? », francetvinfo.fr, 11 octobre 2023

3/ « Attaques du Hamas : que sait-on de la rumeur selon laquelle un bébé a été retrouvé "brûlé dans un four" ? », tf1info.fr, 31 octobre 2023

4/ « Israel aims shock-value online campaign at Europe », uk.news.yahoo.com, 31 octobre 2023

5/ Oona Barrett, « Conflit israélo-palestinien : entre désinformation et propagande », pivot.quebec, 31 octobre 2023

LE GOUVERNEMENT ISRAËLIEN A CONSACRÉ ENVIRON 8,5 MILLIONS DE DOLLARS À LA PROPAGANDE DE GUERRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DURANT LES TROIS PREMIÈRES SEMAINES DE LA GUERRE, DONT PRÈS DE LA MOITIÉ EN FRANCE.

Deux poids, deux mesures : quelques exemples

VICTIMES ISRAËLIENNES, VICTIMES PALESTINIENNES

Quand Israël fait état du nombre de ses morts, la plupart des journalistes embrayent sans aucune difficulté. En dépit de mensonges avérés (les 40 bébés décapités) ou de rectificatifs *a posteriori* (les 1 400 tués lors de l'attaque du 7 octobre sont devenus 1200).

Par contre curieusement, quand il s'agit du nombre de Palestiniens tués par les bombardements, ces mêmes journalistes précisent toujours que ce sont les chiffres du ministère de la Santé du Hamas, quand ils ne disent pas «du ministère de la Santé de la bande de Gaza contrôlée par le Hamas». Une manière comme une autre de décrédibiliser les chiffres. Dans la mesure où des institutions de l'ONU (comme l'OMS) assurent que les chiffres donnés par le ministère de la Santé à Gaza lors des précédentes attaques étaient fiables, on peut légitimement se demander ce qui guide les journalistes, à part le parti pris «Hamas=terroriste».

OTAGES ET PRISONNIERS

Les familles des otages libérés sont suivies dans leur attente, lors des retrouvailles. Les otages ont des noms, une mère, un père, un frère, une sœur... Les familles des prisonniers palestiniens libérés sont éventuellement montrées lors de l'arrivée de leur proche dans le quartier ou la famille. Et on insiste sur la présence de drapeaux verts du Hamas. Les otages israéliens n'ont pas pu s'adresser aux médias vu le témoignage de la première otage qui a déplu à Israël et qui a été censuré par la plupart des médias car elle y parlait de bon traitement de la part du Hamas. Les prisonniers palestiniens libérés, eux, ont parlé mais apparemment ce qu'ils ont à dire sur les conditions ignobles dans les prisons israéliennes n'intéresse pas trop nos médias...

par Marianne Blume



“From the river to the sea, „
Palestine will be free”

Le réseau X du multimilliardaire Musk n'est pas en reste en termes de censure. Ainsi, durant trois jours, le compte *Palestine Action US* n'a plus accueilli de nouveaux followers. Heureusement, l'anomalie a été rapidement détectée et dénoncée. Sous la pression, le réseau a dû « régler » le problème et le compte de *Palestine Action US* est très rapidement passé de quasiment aucun à plus de 200 000 followers.

DISCOURS DE HAINE

La surcensure des contenus en langue arabe contraste par ailleurs avec la sous-modération des contenus en hébreu sur les différents réseaux. Ainsi, un même contenu, publié par la radio locale palestinienne 24FM sur les réseaux de Meta, est restreint en arabe mais pas en hébreu et en anglais. Quant aux discours de haine en hébreu, ils fleurissent sans contrôle sur les réseaux sociaux.

Grâce à un instrument basé sur l'intelligence artificielle, le centre *Tamleh* monitorise les discours de haine en hébreu. Depuis le 7 octobre, son indicateur de violence a ainsi documenté 590 000 cas de discours de haine, surtout sur X, mais aussi sur *Telegram*. Le CEO de *Telegram*, Pavel Durov, ne considère pas sa plateforme comme un réseau social mais comme une messagerie basée sur des canaux, où les utilisateurs peuvent suivre les canaux qui les intéressent. *Telegram* ne fournit dès lors aucun service de modération, laissant libre cours aux appels à la haine et à la punition collective des Palestiniens.



Criminalisé en Allemagne, interdit sur X, censuré au Congrès des États-Unis, le slogan «*De la rivière (Jourdain) à la mer (Méditerranée), la Palestine sera libre*» est devenu l'épouvantail contre lequel Israël et ses soutiens s'acharnent. Selon Elon Musk et tous ceux qui criminalisent l'expression, elle signifierait que tous les Juifs israéliens doivent disparaître et aurait donc des relents génocidaires. Pourtant, comme l'explique très bien Nadav Joffe du collectif juif décolonial *Tsedek* (chronique sur *Le Média*, 23 novembre 2023), le slogan est né en «*protestation contre l'histoire de la fragmentation de la Palestine et l'éparpillement de son peuple.*» Par ailleurs, attaquer ce slogan, qui appelle à la liberté et à l'égalité des droits pour les Palestiniens et Palestiniennes qui vivent entre la mer Méditerranée et le Jourdain, permet opportunément de détourner l'attention de la réalité qui est celle d'un apartheid imposé par Israël, de la mer au Jourdain, au peuple palestinien, comme l'explique *B'tselem*, l'organisation israélienne de défense des droits humains. Cet apartheid s'étend même au-delà, vu qu'il touche également les réfugiés palestiniens empêchés d'exercer leur légitime droit au retour.



3 façons d'agir POUR LA PALESTINE



Aider à promouvoir les **ZONES LIBRES D'APARTHEID**



**APARTHEID
FREE ZONE**
SOLIDAIRE AVEC LES PALESTINIENS,
JE NE FINANCE PAS L'APARTHEID ISRAËLIEN!
www.apartheidfreezone.be

Contactez cafés, théâtres, commerces, lieux publics et privés, centres culturels...
Et invitez-les à devenir une Apartheid Free Zone en **s'engageant à ne pas contribuer indirectement aux violations des droits des Palestiniens!**

www.apartheidfreezone.be

Rejoindre
le canal Telegram
**ACTION
PALESTINE BE**



Pour **ne rien manquer**
des dernières actualités
des mobilisations belges
pour les droits
des Palestiniens
et y prendre part!

Soutenir la campagne **BOYCOTT, DESINVESTISSEMENT, SANCTIONS**

Agissez maintenant **contre les entreprises** qui tirent profit du régime
d'apartheid israélien et du massacre du peuple palestinien.

bdsmovement.net

